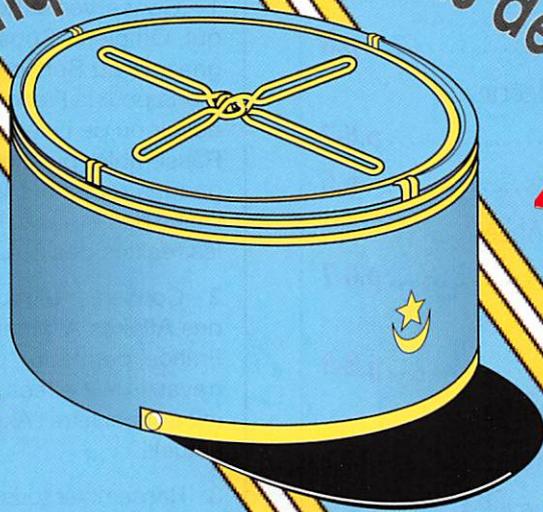


les
SAS

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes



N° 38 - Octobre 2012



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
tél. 09 77 72 92 98 - e-mail : aff.alg@wanadoo.fr
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

Conseil de l'Association au 29 janvier 2011

<i>Vice-Présidents d'Honneur :</i> Pierre CHARIÉ-MARSAINE André WORMSER <i>Membre d'Honneur :</i> Jean-José ARCHIMBAUD <i>Président :</i> Daniel ABOLIVIER	<i>Vice-Président :</i> Général Jean-Pierre VIEILLARD <i>Trésorier :</i> Philippe AUBERT <i>Membres :</i> Gilles BONNIER Stanislas GALL	Jacques LÉVÈQUE Jacques NARDIN Les statuts de l'Association sont disponibles à notre siège sur simple demande.
--	---	--

**Sommaire N°38
Octobre 2012**

- Le Mot du Président..... p.3
- Analyse sur la Guerre d'Algérie
par Dominique Venner p.6-7
- Irréalismes Avril 1962..... p.5
- Un jour de juin à Sidi Bel Abbès
par Jean-Pierre Fourquin p.6-7
- Harkis : Frères d'armes
par Alain Briffod..... p.8-9
- La SAS de Trémoucent (suite)
par Guy Lombard..... p.10-11
- Hommage aux épouses bénévoles
des personnels SAS..... p.12
- Témoignage
par Jean Guerniou..... p.14-17
- Instantané sur une école :
la SAS de Yabous - 1962 p.21
- Ça s'est passé comme ça !
par Daniel Abolivier..... p.22
- Bibliographie p.23
- A propos du film "Indigènes"..... p.23
- Décès..... p.24

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
LES ANCIENS DES AFFAIRES
ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie : son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents... Sa durée est illimitée.

Le Mot du Président

Je serai bref, afin de laisser de l'espace pour le remarquable article de Monsieur Dominique Venner dont je partage totalement l'analyse sur la Guerre d'Algérie.

Juste un mot pour dire que nous continuons à aider nos camarades musulmans et leurs familles notamment dans leurs difficultés avec l'administration. Les demande de cartes de séjour formulées par des enfants de Harkis réfugiés en France pour échapper aux brimades qu'ils endurent encore en Algérie sont notre plus gros souci. L'administration est sourde à leurs demandes, malgré nos interventions.

Un cas seulement : un ancien Harki avait omis de faire renouveler sa carte de séjour, par ignorance (il est illetré). Nous avons mis dix ans pour obtenir une nouvelle carte de séjour. Maintenant on lui réclame la somme de 598 euros pour frais de timbres fiscaux ! Il est totalement démuné. Ne peut travailler car sa santé est très mauvaise et d'ailleurs il n'aurait pas le droit de travailler !

Pendant ce temps la presse annonce que 150 000 cartes de séjour ont été accordées à des gens qui, souvent, n'ont aucun lien avec notre pays...

J'ai été reçu par des conseillers des Ministères des Anciens Combattants et de l'Intérieur du nouveau gouvernement et j'ai espoir que la dizaine de dossiers, dont j'ai parlé plus haut, trouveront enfin une fin positive.

Daniel Abolivier

ANALYSE SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

PAR DOMINIQUE VENNER

Des motifs de fierté

L'Algérie fut une invention française. Elle doit sa relative unité à ses conquérants. Les Romains lui accordèrent l'appellation géographique de Numidie qui s'étendait à tout le Maghreb. À la suite des Romains et des Byzantins, les conquérants successifs donnèrent à diverses fractions de territoires plusieurs noms. Sous Louis XIV, pour la région d'Alger, on parlait d'un repaire de Barbaresques, et à la veille de la conquête française, le terme de Régence turque s'était imposé. Il fallut attendre une première instruction du ministère français de la Guerre, le 14 octobre 1838, huit ans après la prise d'Alger en 1830, pour suggérer l'emploi du mot «Algérie» en remplacement de toutes les dénominations antérieures. Une nouvelle instruction du 14 octobre 1839 officialisa définitivement la nouvelle appellation pour désigner les territoires soumis à la France.

Longtemps, la République française refusa la qualification de «guerre» aux violences qui ont déchiré l'Algérie de 1954 à 1962. On parlait alors des «événements», de la «rébellion» ou des «opérations de maintien de l'ordre». Par son vote du 10 juin 1999, l'Assemblée nationale a cependant officialisé l'expression «guerre d'Algérie».

Ce que fut cette guerre, ses causes les plus lointaines et ses conséquences, le nouveau dossier Hors Série (n° 4) de La Nouvelle Revue d'Histoire le dit avec une liberté qui se fait rare. Ce fut une petite guerre cruelle, sans

aucune comparaison avec les batailles géantes des deux grandes guerres mondiales. Pourtant, cruelle, elle le fut dès l'origine, par intention délibérée de ceux qui voulaient chasser les Français et supprimer les nombreux indigènes francisés. Ceux que l'on appela les «rebelles», puis les «nationalistes» avaient été marqués par une double influence, celle d'un islam combattant qui a toujours privilégié la violence, et celle du léninisme qui avait théorisé l'usage de la terreur comme méthode pour s'emparer des masses. En l'occurrence, il s'agissait des masses musulmanes. Le but était de les arracher à l'influence française et de susciter un climat de haine «raciale» à l'encontre des Européens et des assimilés. Tout fut bon, l'égorgeage collectif, la castration, l'éviscération, la section des mains, du nez, des oreilles, le massacre des femmes et des nouveaux-nés. Le pays fut ainsi plongé dans un délire de sauvagerie, avec la bénédiction des divers clergés laïcs et religieux d'une France devenue malade du péché d'exister.

Cette guerre, la France et les Français ne l'avaient pas voulue. Elle leur fut imposée par ceux qui la désignèrent comme ennemie. Elle leur fut imposée aussi par l'évolution générale du monde à la suite du siècle de 1914 et des deux guerres mondiales qui avaient entraîné un vertigineux recul historique de l'Europe. Après coup, pour nous qui connaissons la fin d'une histoire que les acteurs ne connaissaient pas, il est assez facile de pointer

les erreurs multiples commises au fil du temps par la France et ses représentants. Dans ce procès, on omet cependant deux réalités pesantes. On oublie tout d'abord la présence ancienne d'une communauté française ou européenne d'un million de personnes de tous âges et de conditions souvent très modestes que l'on ne pouvait supprimer que par indifférence cynique ou cruauté délibérées.

On oublie ensuite que cette malheureuse France et ces malheureux Français, dont il est convenable de dire tant de mal concernant l'Algérie, ont résisté plus qu'aucun ancien colonisateur européen à leur abaissement historique. Selon le point de vue adopté, on peut voir dans cette résistance un aveuglement coupable et dérisoire ou la manifestation d'un refus exemplaire d'abdiquer. Entre 1960 et 1962, la révolte à grands risques de tant de généraux et d'officiers contre l'État qu'ils avaient appris à servir sans discussion, fut d'une ampleur sans équivalent dans nos annales. Il faut s'en souvenir, tant le fait est exceptionnel. Et peu importe que cette révolte ait été mal pensée ou mal conduite. Je crois pour ma part que, dans une époque de déclin, cette révolte fut une manifestation de santé dont un pays peut tirer de la fierté et des raisons d'espérer.

Dominique Venner
La Nouvelle Revue d'Histoire
Hors Série n°4 sur L'Algérie
Remarquable
Dans tous les kiosques

Article publié en "Edito"
dans la revue "Pieds-Noirs d'Hier et d'Aujourd'hui -
N° 206 - juillet/août 2012



ORGANISATION ARMÉE SECOURS
O.A.S. ZONE III

ETAT - MAJOR

le 2 Avril 1962

OBJET : Affaires Algériennes.

La quasi unanimité des Officiers des Affaires Algériennes de l'Oranie lui ayant fait connaître leur refus de se mettre aux ordres de l'Exécutif Provisoire et leur décision de se rallier au C.N.R.F.A.,
le Général GARDY décide :

- le rétablissement en Oranie du Service des Affaires Algériennes, avec sa mission initiale, fixée par la " Notice Provisoire sur le Service des Affaires Algériennes - 1ère partie (Edition Décembre 1955) page 10.

Sous le commandement de l'Etat-Major O.A.S. ZONE III, la hiérarchie existante (Officiers Supérieurs de Départements, Officiers Supérieurs des Arrondissements, Chefs de S.A.S. ou de S.A.U.) demeure.

La subordination de l'Administration officielle (Préfets, Sous-Préfets) est supprimée jusqu'à nouvel ordre.

Les Officiers Supérieurs des Départements et Arrondissements assument l'Administration de leurs départements et arrondissements et coordonnent l'action des S.A.S. et S.A.U. sous leurs ordres.

Ils neutraliseront l'opposition éventuelle de l'Administration Préfectorale.

Les Chefs de S.A.S. et S.A.U. ont les missions suivantes :

- 1° - Demeurer en place et en fonctions, sauf ordre particulier de l'O.A.S.
- 2° - Refuser par tous les moyens le désarmement de leur S.A.S. ou S.A.U.
- 3° - Faire l'administration directe de leur circonscription (neutraliser éventuellement les oppositions)
- 4° - Assurer le commandement civil et militaire de leur circonscription jusqu'à l'implantation militaire de l'O.A.S.
- 5° - Rechercher le renseignement.
- 6° - Donner à leur maghzen des missions de police sur leur circonscription (contrôle de douars, actions contre le FLN, etc...)
- 7° - Accueillir dans leur S.A.S. et leur maghzen les ralliés à la cause, militaires F.S.N.A. et F.S.E.
- 8° - Assurer et appuyer le support logistique des maquis OAS : accueil de volontaires - ravitaillement - renseignements - aide diverse.
- 9° - Amener la masse musulmane à exprimer son attachement à l'Algérie Française par une action psychologique poussée et l'organisation de manifestations.

Les Officiers des Affaires Algériennes feront preuve d'esprit d'initiative et de fermeté dans l'exécution de ces missions, en neutralisant par tous les moyens les éléments défavorables et en utilisant au maximum les éléments favorables.

REPUBLIQUE ALGERIENNE

FRONT ET ARMÉE DE
LIBÉRATION NATIONALE

Wilaya - 2 -

17 PPEL. AUX SOLDATS ALGÉRIENS

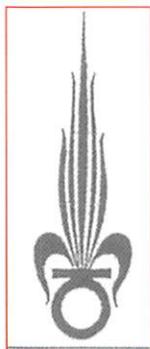
- Soudicux de respecter l'esprit des Accords d'EVIAN, conclus entre les représentants du GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE et ceux du GOUVERNEMENT FRANCAIS,

- Pour éviter tout incident et entreprendre rapidement la construction de l'Algérie dans le cadre des Accords conclus.

- LE COMMANDEMENT DE LA WILAYA 2 fait savoir aux soldats Algériens qu'il est formellement opposé à toute désertion.

LE COMMANDEMENT DE LA WILAYA 2





Aujourd'hui, la dodoche des Affaires Algériennes est en panne.

Le secrétaire-comptable-interprète et surtout ami, Virgile Hernando me prête donc sa 4 CV pour aller au rendez-vous que j'ai pu obtenir ce matin au Quartier Viénot avec un commandant de la Légion Etrangère dont j'ai malheureusement oublié le nom mais qui avait eu un bras arraché lors de violents combats dans un conflit précédent.

Après m'être présenté au poste de garde et décliné mon identité, le chef de poste passe un rapide coup de fil et appelle une sentinelle pour m'accompagner au bureau du commandant.

Nous traversons la cour d'honneur et entrons dans le bâtiment face à la grille d'entrée.

Quelques escaliers gravis rapidement, le légionnaire frappe à la porte d'un bureau, entre et, dans un claquement de talons, annonce son grade, son nom, sa compagnie, sa section et le motif de sa visite puis, après un demi-tour réglementaire, ressort, me fait signe d'entrer et se fige au garde à vous.

J'entre à mon tour, pendant que la porte se referme et, au garde à vous, annonce :

- " *Sous-lieutenant Fourquin, chef de la SAU de la Mekerra, mes respects mon commandant* ".

Le commandant se lève : " *repos, mon lieutenant* " et me serre la main. Il fait le tour de son bureau, s'assied sur une chaise et m'invite à m'asseoir sur l'autre chaise.

- " *Pourriez-vous m'indiquer en détail ce que vous m'avez jeté en bloc hier à la sortie du mess* ".

Aïe, ça commence mal, mais tant pis je suis là, j'y vais.

- " *Mon commandant, vous savez que les Moghaznis ont été désarmés au cessez le feu et pour l'instant si certain ont rejoins le FLN, il me*

semble que la grande majorité est restée fidèle à la France. Or, il est évident que nous allons les abandonner ici, car nous n'arriverons même pas à faire partir convenablement les Pieds-Noirs avant l'indépendance. Je suis un jeune officier mais très conscient de mes responsabilités et je ne peux pas concevoir qu'on abandonne des gens qui ont cru en notre parole jusqu'à maintenant. Vous avez été un héros de la Résistance et vous avez fait plus que votre devoir en Indochine parce que vous croyiez en la parole donnée... Eh bien j'ai le même sentiment. En résumé, je veux envoyer en métropole ceux de mes moghaznis qui le souhaitent, évidemment avec leur famille, car les fellaghas vont leur faire payer au prix fort leur attachement à la France; mais je n'ai aucun moyen ni matériel, ni financier pour faire aboutir ce projet, pouvez-vous m'aider ? ".

- " *Lorsqu'un sous-lieutenant parle à un commandant comme vous venez de le faire, on ne peut rien lui refuser. Dites-moi très vite le nombre de personnes qui veulent partir car j'ai un avion qui doit transporter du matériel en métropole et on pourrait faire d'une pierre deux coups. Sur ce, il est midi ; si vous avez une voiture, emmenez-moi au mess, je vous y invite* ".

J'aurais crié ma joie, mais cela ne se fait surtout pas dans la Légion.

Nous ressortîmes du quartier et nous dirigeâmes vers la 4CV.

- " *C'est ça, votre voiture ? C'est vrai qu'un sous-lieutenant n'a pas une paye importante...* " (faudra que je transmette à Hernando les critiques d'un officier supérieur de la Légion Etrangère).

Le commandant s'installa difficilement à la place du passager car il était très grand et moi à la place du chauffeur. Plusieurs actions sur le démarreur furent sans aucun effet et avant que la batterie ne soit complètement déchargée j'invitai le com-

mandant à prendre ma place tandis que je pousserais « ce tas de ferrailles ».

- " *Ca ne m'étonne pas d'un sous-lieutenant ! Toujours des combines incroyables, ces jeunots...* ".

Il prenait tout cela avec le sourire, ressortit de voiture, en fit le tour et s'installa à la place du chauffeur. Il pouvait tenir le volant mais ne pouvait changer les vitesses. Je mis la voiture en seconde et la poussai. Très vite elle toussa et démarra. Le commandant débraya et freina, je remis au point mort et nous changeâmes encore une fois de place.

Dès que nous partîmes dans de bonnes conditions, il me dit avec un large sourire : " *Vous comprenez pourquoi je suis commandant et vous sous-lieutenant, car moi, ma voiture fonctionne bien* ". Son humour me reconforta, car je pensais que toutes ces péripéties allaient le mettre plus ou moins dans de mauvaises dispositions vis-à-vis de mon projet. Mais c'est sans compter sans l'ouverture d'esprit et la grandeur d'âme d'un légionnaire et de surcroît officier.

Nous arrivâmes bientôt au mess Légion où pour la première fois, je déjeunais à la table des légionnaires.

Après le légendaire " boudin " et le repas, je le raccompagnai, cette fois sans incident, jusque devant la grille du quartier Viénot où il y avait son bureau.

En fin d'après-midi, je récupérai la 2CV des Affaires Algériennes enfin réparée et j'allai au village de regroupement où vivaient les moghaznis et leurs familles. Je leur demandai s'ils voulaient partir pour la métropole. A leur mine, je compris qu'ils attendaient cette proposition depuis longtemps. Evidemment, je leur indiquai que leur famille pouvait aussi partir mais qu'il faudrait prendre un minimum de bagages. Une femme rentra dans sa " petite maison " et ressortit immédiatement avec un baluchon.



- ▶ - “ Comme ça, mon lieutenant ?
- “ Oui très bien. Pouvez-vous être prêt pour demain ?
- “ On est est déjà prêts ”, dit le caporal qui parlait au nom du petit groupe,
- “ Combien serez-vous ?
- “ Une vingtaine,
- “ Je vous ferai savoir quand je viendrai vous chercher, bonsoir et surtout silence, vous n'en parlez à personne ”.

Je sautai dans la 2CV et repartis pour Bel Abbès afin de rentrer avant la nuit.

À mon arrivée, j'appelai le commandant au téléphone et lui résumai la situation. Il me dit de me tenir prêt pour le surlendemain et qu'il faisait préparer deux camions bâchés avec le personnel pour 5h00 au quartier.

Le lendemain je fis prévenir mon petit groupe qu'il fallait être prêt, demain, pour 5h00.

Enfin le jour J ; j'étais à 4h30 au quartier, en treillis, béret noir infanterie (aucune trace des SAS) et aucune barrette. Le commandant était là également. Il me remit l'armement du chef de bord que je remplaçais et troqua mon béret noir contre un vert. Immédiatement, j'indiquai le but de la mission, que nous circulerions bâches fermées à l'aller et au retour et à la vitesse habituelle d'un convoi de la Légion, le but étant de ne pas se faire repérer par des guetteurs du FLN qui n'auraient pas manquer de faire tendre une embuscade, s'ils avaient su que nous transportions des moghaznis. De toute façon, il n'était pas question de s'arrêter une seconde, au retour.

En cas de besoin, les chauffeurs devraient accélérer, foncer en cas de barrage et ouvrir le feu sur tout ce qui pouvait gêner la progression des camions. Le chef de bord du deuxième camion, un solide caporal-chef, et moi avions des PM et suffisamment de grenades pour ne pas être inquiétés même par une section complète.

À 5h00, nous partîmes, tel un convoi ordinaire de la Légion qui part au ravitaillement.

Nous arrivâmes avant 6h00 au village où ils nous attendaient avec leurs balluchons. Il me semble qu'il y avait peu d'enfants et une seule femme âgée, la mère d'un moghazni. Sans un mot, ils montèrent dans les camions, ils étaient graves et sentaient qu'ils allaient définitivement quitter leur pays. Pendant que les chauffeurs refermaient les bâches, je leur indiquai qu'il s'agissait de camions de la Légion et qu'ils allaient nous transporter à la maison du Légionnaire de Bel-Abbès en attendant d'être à nouveau transporté vers l'aéroport ou un Nord Atlas, sans doute, les emmènerait vers la France. Je précisai que durant le transport en camion, il ne fallait faire aucun bruit qui puisse faire supposer à des observateurs qu'il y avait du monde dans ces camions. On pouvait leur faire confiance, ils en avaient vu bien d'autres.

Sur la route du retour, j'étais dans le premier camion, un sac de grenades était entr'ouvert entre mes jambes et sur mes genoux, le PM était prêt, balle dans le canon. Le chauffeur avait également un PM prêt sur les genoux. Dans le deuxième camion, même schéma. La tension était à son comble lorsque nous abordâmes Bel Abbès. Nous roulions à allure raisonnable afin de ne pas attirer l'attention et, de l'extérieur, personne ne pouvait supposer que nous transportions des hommes et des femmes.

Heureusement, aucun incident ne vint troubler notre route et nous arrivâmes à la maison du Légionnaire en poussant un grand ouf de soulagement. Je rejoignai à ce groupe une “ toubiba ” qui était venue se réfugier à la SAU quelques jours auparavant. Elle était jeune, très jolie et s'appelait Sonia. Elle était musulmane et voulait vivre libre dans un pays libre auquel elle croyait : la France. Un adjudant-chef légion assurait la suite

du périple et pendant que les gens débarquaient, j'entraînai les chauffeurs et le chef de bord vers le foyer pour boire une bonne Pils. Ce n'est pas un mythe de dire que les légionnaires adorent la bière, mais ils méritent bien plus car ce sont les meilleurs soldats du monde.

La suite du service m'appelait à mon poste et je pris congé de tous ces gens qui aimaient tant la France qu'ils avaient pris position pour elle, mais qu'Elle ne voulait plus entendre parler. Je serrai la main de tous mes moghaznis, de leur femme, et de la jeune toubiba à qui j'avais recommandé de prendre contact avec l'hôpital le plus proche de son point d'arrivée afin de trouver du travail rapidement. Je leur souhaitai un bon voyage et bonne chance pour l'avenir... “ inch'Allah ”.

Il y avait des jours “ comme ça ”, où malgré la tristesse de la séparation, on avait l'impression d'avoir servi à quelque chose. Et aujourd'hui, c'était jour “ comme ça ”...

Mais, à l'époque, dans le feu de l'action, et très loin des politiciens, un sous-lieutenant ignorait tellement de choses et notamment qu'au plus haut niveau de l'État, des ordres étaient donnés afin que soient sévèrement punis les officiers qui rapatriaient leurs harkis ou leurs moghaznis.

Un détail important qui me poursuit et pour lequel je me pose beaucoup de questions : je n'ai jamais reçu aucune nouvelle de leur part contrairement à certains camarades qui entretiennent encore des relations avec les survivants. Peut-être qu'ils ont eu tant de choses à faire pour tenter de s'adapter à cette métropole pas très accueillante, qu'ils ont sans doute tiré un trait définitif sur leur départ d'Algérie...

Cette pensée ne me convient pas vraiment.... mais ceci est une autre histoire. ■

(*) J-P Fourquin : Adjoint du Chef de la SAS de Chetouane et de la SAU du Télégraphe

Retranscription d'un dossier paru dans la revue "Convergences"

« La blessure »

*Honneur à la Marine qui a pu sauver ses Harkis, ou du moins une partie d'entre eux.
Ce ne fut malheureusement pas le cas général.
On estime que plus de 80 000 d'entre eux furent massacrés.*

Les conditions de notre retrait d'Algérie, après l'abandon des Hmongs en Indochine, jettent une tâche morale sur un pays qui prétend dormir au monde des leçons d'humanisme. Elles constituent, pour les acteurs qui l'ont subie, une blessure qui ne peut cicatriser.

Beaucoup, mal informés, diront : la tragédie des Harkis n'était pas prévisible ; les accords d'Evian prévoyaient leur protection ; on ne pouvait penser que la plupart seraient massacrés.

Les lignes qui suivent constituent un témoignage. Il témoigne du cynisme dont ont fait preuve les autorités face à une situation dramatique.

Séduire les cœurs des populations

En octobre 1961, sorti tout jeune sous-lieutenant de l'école militaire de Cherchell, j'avais choisi d'accomplir le reste de mon service militaire comme officier des Affaires algériennes (Les SAS) et j'étais affecté à la SAS de Béni Dergoun dans le département de Mostaganem. J'en prenais le commandement peu après mon arrivée, en novembre.

Créées pour pacifier, en séduisant les cœurs de populations trop longtemps oubliées, les SAS avaient une double vocation civile et militaire. La SAS de Béni Dergoun était chargée d'un territoire d'environ 400 km², divisé entre quatre communes et comptant de nombreux douars (hameaux). La tâche consistait à

assister les maires dans leur administration, connaître et contrôler les populations, assurer l'ordre et la sécurité. On faisait des adductions d'eau, on plantait des oliviers et des eucalyptus, on vaccinait les moutons, on assurait la scolarisation des enfants ; on tenait un dispensaire où un médecin militaire assurait des consultations, on organisait un grand marché hebdomadaire très fréquenté. J'assurais personnellement une certaine justice de paix lorsque les parties me demandaient de les départager dans une chicaya.

La SAS de Beni Dergoun

A la SAS, je disposais d'un adjoint civil pour les fonctions administratives, d'un infirmier civil, de deux instituteurs civils qui enseignaient à une centaine d'enfants des douars des alentours, d'un interprète (on ne parlait pas français dans le bled), d'un sergent et de cinq appelés du contingent, et de quarante Moghaznis dont certains étaient d'anciens Fellaghas ralliés. J'étais assisté dans le commandement du Maghren par deux « Mokkadems », anciens sous-officiers ayant servi en Indochine.

Les Moghaznis et leurs familles étaient logés dans des maisons individuelles construites dans l'enceinte de la SAS. Beaucoup de Moghaznis étaient issus des douars voisins, ce qui facilitait l'établissement de relations de confiance avec les popula-

tions locales. Les habitants des principaux villages isolés avaient décidé d'assurer eux-mêmes leur sécurité. Les hommes avaient été armés de fusils de chasse avec chevrotines ou de fusils Lebel datant de la guerre de 14-18, mais encore redoutables. Ils montaient la garde jour et nuit, et chaque nuit je passais les voir pour les encourager et m'assurer que tout allait bien. Cela crée des liens. Il y avait ainsi six douars armés en autodéfense.

Des cartes pour la France

En février 1962, les deux Mokkaadems demandèrent à me voir. Ils me dirent que l'évolution des négociations d'Evian inquiétait les Moghaznis et qu'ils souhaitaient, si la France partait, pouvoir rentrer en France avec leurs familles. J'interrogeai le sous-préfet de Relizane qui m'assura qu'étant Français il n'y avait pas de problème de principe mais qu'il fallait que chaque personne disposât d'une carte d'identité française. Pour les établir, il fallait extrait de naissance, fiche familiale d'état civil et photographie.

Aussi, pour ceux qui, notamment parmi les femmes et les enfants, ne disposaient pas de carte d'identité, j'organisai un transport à Relizane, la sous-préfecture, où il y avait un photographe. On chargea les familles sur les camions de la SAS dans un joyeux brouhaha, on fit les photos, et on déposa les dos-



siers à la sous-préfecture. On nous dit qu'il fallait une quinzaine de jours pour établir les cartes.

Un mois passa ; les cartes d'identité ne venaient pas. Quand je relançais la sous-préfecture, on me disait qu'il y avait un petit retard, et de patienter. Puis vinrent le 19 mars et le cessez-le-feu : toujours pas de cartes d'identité.

Mon lieutenant " tu me tues ! "

Je reçus instruction de récupérer les armes des villages en autodéfense, je le fis non sans mal. Je revois encore ce chef de village, Larbi Ben Khoddem, un personnage de haute stature et de grande noblesse, me regardant avec émotion, puis, allant chercher son fusil et me le tendant dans une attitude pleine de dignité en me disant : « *Mon lieutenant, tu me tues !* » Larbi, ton visage hantera mes nuits jusqu'à mon dernier jour; tu avais dit vrai !

Début avril 1962, la SAS de Béni Dergoun fut dissoute. Je dus alors désarmer mes Moghaznis comme le prescrivaient les accords d'Evian. J'attendais les cartes d'identité, mais je n'étais pas encore très inquiet pour la sécurité de mes hommes car il restait des troupes françaises à douze kilomètres de là, j'avais encore mes appelés métropolitains, et surtout il n'y avait pratiquement pas de rebelles dans les environs.

L'enlèvement

Je décidai, avec un officier d'une SAS voisine, de profiter d'un week-end pour aller jusqu'à Tiaret et Frenda, dans le sud, à une cen-

taine de kilomètres; c'est là que dans un village nous fûmes enlevés par un groupe de Moudjahiddines. Heureusement pour nous, notre captivité fut de courte durée car un colonel de l'ALN, arrivant de Tunis, nous fit bientôt libérer. Mais pendant le temps où nous étions enfermés, nous dûmes passer tout un après-midi dans une pièce d'où l'on entendait des hurlements de douleur. Dans la pièce voisine, les Fellaghas torturaient deux Harkis qu'ils avaient enlevés.

Malgré notre refus d'assister à ces tortures, nous fûmes entraînés dans cette pièce et mis en présence des deux hommes qui étaient suppliciés. On nous les présenta en ces termes :

- « *Vous voyez ces deux-là : ce sont des traîtres; l'un est un agent du Deuxième bureau, l'autre est un Harki. Ils subiront toutes les tortures avant d'être supprimés. Tous y passeront !* »

Ces gens-là on n'en veut pas en France !

Comme nous étions les premiers officiers libérés après le cessez-le-feu, les seuls à avoir une idée de ce qui se passait dans les rangs de l'ALN, nous fûmes, dès notre libération, reçus par M. Jean Bozzi, préfet de Mostaganem. Nous lui remîmes un document sur ce que nous avions pu voir et apprendre pendant notre captivité. Ce document est daté du 19 avril 1962. J'en extrais les passages suivants :

« *La divergence la plus grave (sur l'application des accords d'Evian) réside dans les catégories de populations auxquelles les*

accords doivent s'appliquer... Il existe trois catégories de personnes qui seraient châtiées sans aucune pitié : les Espagnols, qui sont tous de l'OAS, le Deuxième bureau et surtout les traîtres. De ce dernier terme sont qualifiés tous les musulmans qui ont lutté à nos côtés ».

Ce document, remis au préfet sous notre signature, se concluait par le paragraphe suivant:

« *Le sort des hommes qui ont fait confiance à la France et ont combattu pour elle est éminemment critique. Il serait de notre devoir de tout mettre en œuvre pour les protéger et les mettre à l'abri. Si des représailles continuaient à leur égard, le risque serait grave que la situation ne se trouble à nouveau ».*

A la fin de l'entretien avec le préfet, j'intervenais une nouvelle fois en faveur de mes Moghaznis et de leurs familles, et je lui demandai de leur faire parvenir d'urgence leur carte d'identité. J'eus droit à une réponse cinglante : « *Dites-vous bien que ces gens-là, on n'en veut pas en France !* ». ■

Un général « près du Bon Dieu » à Paris a déclaré à un camarade SAS :
« Les Harkis sont des traîtres. Ils n'auront que ce qu'ils méritent »...

LA SAS À AÏN-TÉMOUCHENT

SUITE DE L'ARTICLE DE GUY LOMBARD (N°34 - OCTOBRE 2010)

... Retour à Témouchent : c'est courant mai, si ma mémoire ne me trahit pas, que s'est produit entre deux de mes virées touristiques à Oran un incident tristement significatif : le stade hébergeait pour quelques jours une compagnie d'infanterie se repliant vers le Nord, et nous nous sentions pour une fois soulagés : enfin pouvoir dormir tranquilles ! Nos trois EMSI (*) avaient même déménagé pour des chambres un peu plus éloignées de notre réduit SAS mais plus confortables et plus proches du poste de garde de la compagnie.

En plein milieu de la nuit se présente à la grille un camion chargé de fells et commandé par un officier musulman en uniforme d'officier français (officier de la «Force» ou FLN déguisé pour la circonstance ? Il y aura des mauvais esprits pour prétendre que, en ces temps de toutes les ambiguïtés et de tous les retournements, la différence était plutôt ténue !)

«*Nous venons chercher les filles*» déclarent-ils à la sentinelle, qui appelle son capitaine, lequel, au lieu de me prévenir en tant que responsable des EMSI, non seulement les invite à entrer et à se servir, mais pousse l'obligeance, ou la veulerie stupide, si vous préférez, jusqu'à les guider lui même dans le dédale des couloirs vers la chambre des trois filles, et à se faire ouvrir la porte : «*C'est le capitaine W. une visite pour vous*». Dans la confusion qui s'ensuit, deux des trois réussissent à s'enfuir et viennent donner l'alarme... Trop tard, le camion est parti en trombe avec Farida. Quant au capitaine, il n'exprime ni regret ni excuses ; j'en suis encore à me demander s'il avait compris ? Je l'avais connu trois ans auparavant, et tous ses chefs de peloton, des types fantastiques tout droit sortis de l'Escadron Blanc, mes copains de popote, le tenaient pour un médiocre et le méprisaient ouvertement. Ce coup ci, W. avait

fait semblant de ne pas me connaître, sans doute parce qu'il savait que je savais...

Dès le petit matin, (sans me réveiller, ayant deviné la suite et soucieux que j'aie dans cette affaire l'air le plus innocent possible) les copains montent avec le Sous-Secteur l'évacuation vers Mers el Kébir et la France d'Orkaya et Halima ; elles quittent discrètement le stade couchées à plat ventre dans un camion bâché de l'Armée.

À mon réveil, les filles étaient parties mais je l'ignorais encore, ce coup de fil «*le Sous-Préfet veut vous voir immédiatement*». J'y vais, mais il me reçoit sans même m'inviter à m'asseoir, avec son exquise politesse habituelle, et m'interpelle brutalement : «*Vous cachez deux jeunes femmes, c'est très grave ; je vous ordonne de me dire où elles sont ! Si vous refusez, je vous promets que vous serez l'objet de sanctions sévères !*».

Au garde à vous (non par respect pour l'individu, mais parce que cela facilite l'impassibilité), je subis ses éructations et, profitant d'un instant de répit où il reprend son souffle, je lance : «*c'est tout ce que vous aviez à me dire, Monsieur le Sous-Préfet*», je salue sans lui laisser le temps de réagir, demi-tour à droite, droite et je prends la porte, de l'autre côté du couloir je croise un habitué des lieux, le chef fell de Témouchent ; il semble attendre allez savoir quoi, et, un peu trop sûr du résultat, affiche un air ironique... qui deviendra plus tard franchement furibard, lorsque je l'apercevrai à nouveau, toujours au même endroit.

Je viens de me faire deux copains de plus, mais, que voulez vous, «*les amis, ça va et ça vient, mais les ennemis s'accumulent*», comme dit le proverbe irlandais.

J'ai su après que les deux rescapées étaient arrivées saines et sauvées en France mais ai perdu leur trace. Quant à Farida, elle n'a

plus jamais donné de nouvelles, et pour cause ...

Le départ de Témouchent

Fin juin, nous ne sommes plus que quatre officiers appelés (la variable d'ajustement ?) et un chien-loup ; le calme est provisoirement revenu, une baraque de brochettes a même rouvert dans le centre ville déserté par ses habitants, avec quelques rares clients .. et nous sommes toujours en attente.

Le Sous-préfet est parti, remplacé l'espace d'une ou deux semaines par un enseignant «libéral» comme on disait alors ; ce fort brave homme, qui se demandait de toute évidence ce qu'il pouvait « f... » là dedans, me reçoit à ma demande et considère mon problème avec une sympathie gênée rien d'autre à en tirer...

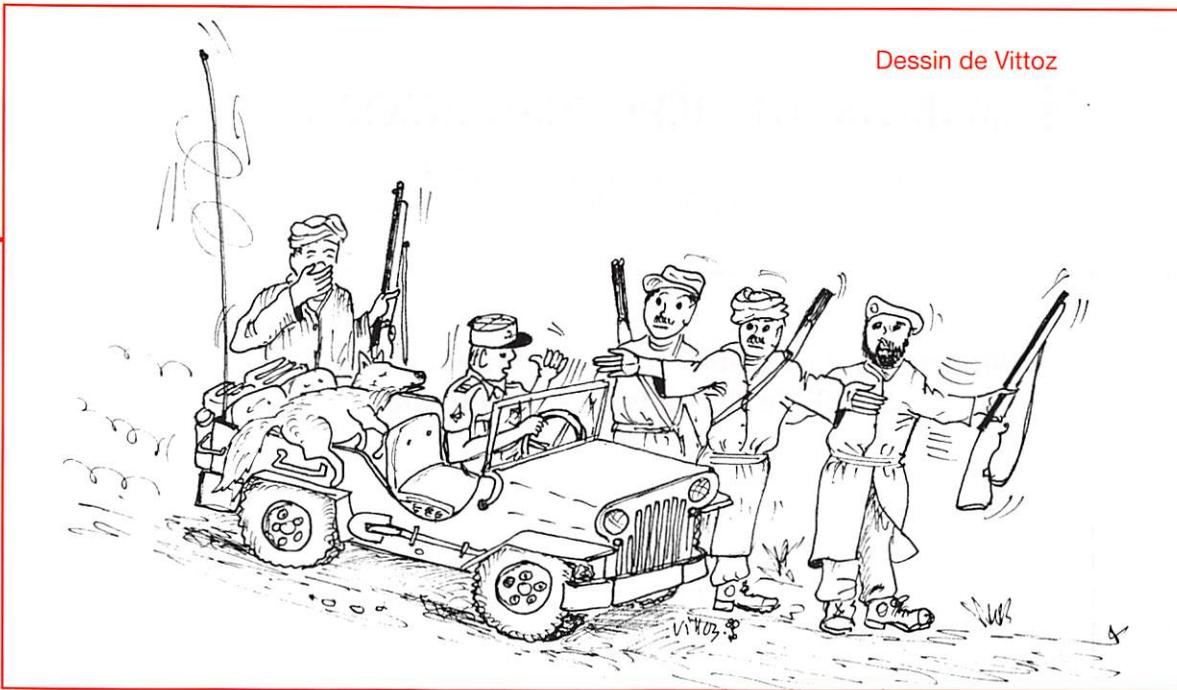
Toujours en l'absence d'une hiérarchie disparue depuis longtemps (**), l'un d'entre nous téléphone à notre ex capitaine, réfugié à Oran dans sa famille, et avec qui j'étais resté en contact ; l'autre lui conseille de bouger, ce que nous aurions de toutes façons fait : je ne me voyais pas allant chercher des ordres de mon «pote» le chef fell devenu Sous-Préfet ?

Toujours est-il que nous faisons nos valises.

L'étranger dans la ville, ou la rage de vivre

La veille du scrutin, nous embarquons dans la Dauphine de l'un des quatre ; le jour d'après, je vais naïvement me présenter à la préfecture d'Oran, histoire de savoir ce que je vais devenir... le hall est vide, les étages aussi ; l'escalier qui avait sauté en début juin est dans le même état, mais un ascenseur fonctionne encore.

Le silence me surprend et seule la dentelle de pierre de l'immeuble d'en face, sculptée par les 12,7 des défenseurs de la forteresse, me rappelle les moments animés que j'ai



pu y vivre. Le lendemain, je recommence, et encore le lendemain, jusqu'à ce que je trouve quelques fellas au quatorzième, gardant ce qui avait été le siège des A.A. Ils n'ont pas l'air de s'émouvoir de ma présence, et je repars discrètement, mais bien perplexe.

Transparent pour les fellas, je veux bien, mais pour les miens ? Alors commence la quête surréaliste d'un Monsieur à qui personne ne semble s'intéresser, certes froissé de son insignifiance, mais qui n'a surtout pas envie d'être porté déserteur ; j'ai de quoi payer mon hôtel et mes repas au mess de garnison, mais enfin !

Je fais le tour d'Oran ; le Service des Rapatriés (qui n'a plus grand nombre à rapatrier !) m'emploie deux ou trois jours ; au mess, un colonel d'État Major à qui je raconte mon histoire m'envoie chez les Marsoins du 75 ; un capitaine charitable m'accepte comme chef de section, tout en m'invitant à ne revenir que lorsque je le voudrai (traduisez : je ne veux pas vous laisser tomber, mais j'espère quand même que ma hiérarchie va confirmer d'ici là). Nous sommes le 4 juillet. Le 5, le chien meurt lors de la fusillade, asphyxié dans la voiture à quelques pas du mess où nous étions bloqués.

Comme il avait la veille mordu deux colonels et un serveur du mess, il était déjà sous surveillance, et se retrouve ipso facto «mort sous suspicion de rage» : tous ceux qui l'ont approché, y compris le sym-

pathique colonel qui m'avait tiré d'affaire, doivent passer au traitement antirabique sauf à pouvoir faire analyser le cerveau de la bête dans les heures qui viennent... Inconscient comme on peut l'être à cet âge, je pars donc en jeep, le cadavre à l'arrière, à la recherche d'un véto à travers la ville à feu et à sang... du délire ! Ce que j'ai vu le jour là en sillonnant la ville de trois à six, je ne le raconterai pas, mais ma folie et mon chien m'ont sauvé : à chaque barrage, il me suffisait de dire aux fellas «*Vous voyez le chien derrière ? Eh bien il est mort de la rage*» Pour que, aussitôt, les fusils s'écartent respectueusement.

Vers les six heures, les massacres achevés, les fellas et autres ATO (version policière de la force locale) se retirent et je croise les premiers half-tracks de gendarmes mobiles qui prennent possession du centre sans se presser ; après tout, il ne restait plus un seul français à protéger...

Mais, n'ayant pas réussi à trouver le véto, j'ai dû trouver le chemin de l'hosto dès le lendemain, et j'ai donc porté képi bleu et épaulettes rouges trois semaines de plus : aurais-je battu un triste record, celui de dernier officier SAS en service, sinon en activité ? En tout cas, pour l'administration militaire, ma situation ne sera régularisée qu'en octobre, où je recommencerai à toucher ma solde. Que le lecteur se rassure, j'ai quand même survécu à force de débrouilles, mais j'ai compris pendant

ces quelques mois ce que signifie le jeu de la «patate chaude» cher à mes amis belges, et surtout ce que c'est d'y être soi-même la patate !

En décembre, enfin renvoyé en métropole avant ma libération, mon «expertise» des AA me vaudra d'être chargé du début de reclassement dans la vie civile des harkis de mon régiment de Marsoins (le 22), dont plusieurs étaient accompagné de leurs familles ; je n'aurais qu'à les conduire très civilement au tribunal d'instance, pour leur faire obtenir papiers d'identité et attestations de nationalité, puis à la mairie du lieu, avec leurs épouses mariés selon le droit français (avec votre serviteur pour témoin) et puissent ainsi toucher les allocations familiales... pas facile ; il fallait, entre autre, qu'ils donnent lieu et date de naissance d'au moins un de leurs parents ! Quelques mois après, je suis allé avec mon épouse leur rendre visite dans leur nouvelle «résidence», un infect taudis, quelque part dans la Marne... un vrai crève cœur ! ■

(*) EMSI : Équipes médico-sociales itinérantes : elles appartenaient au personnel civil des A.A. Elles travaillaient en équipe de deux : une Européenne et une Musulmane. Jeunes et éduquées elles avaient pour mission bien pacifique de former les femmes du bled à leur rôle de mère au foyer ... cuisine, couture, hygiène.

(**) Ce coup là, j'ai vraiment compris la débâcle de 40 : la guerre révélatrice de tous les héros et de toutes les abnégations, l'est aussi de toutes les médiocrités et de toutes les lâchetés...

HOMMAGE AUX ÉPOUSES BÉNÉVOLES DES PERSONNELS SAS

Département de Sétif - Arrondissement de Kerrata
S.A.S. de Périgotville - Dehemcha

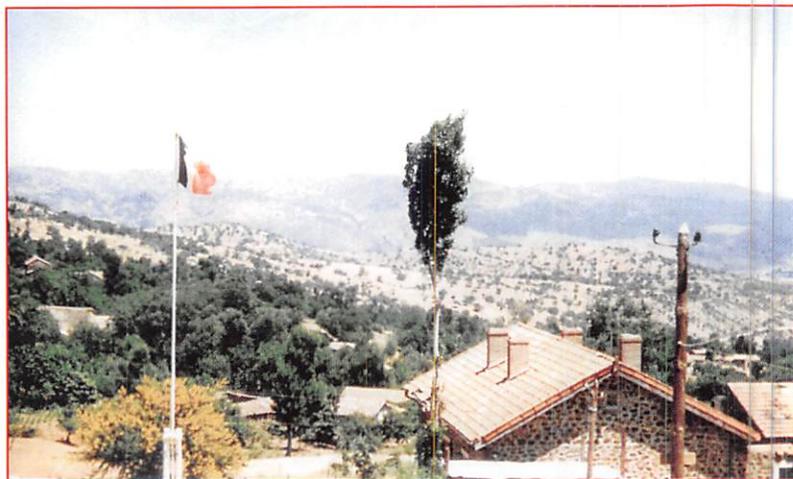
Compte-rendu

Depuis septembre 1959, le Comité d'Action féminine existait déjà en fait car, dès la fin février 1958, sous l'impulsion de Mme Witzgall (dame bénévole et très dévouée) et Mme Torrent (Attachée Féminine de la SAS), ces dames avaient commencé à déblayer le terrain par leurs sorties hebdomadaires dans les douars environnants le centre de Périgotville, dans les marchés, même parfois au cours des sorties de la SAS dans des mechtas, en vue de reprendre le contact avec les populations, soignant les malades par-ci, distribuant vivres et vêtements par là, leur parlant le langage de la sagesse, de la propreté et de l'entraide.

Cette équipe de départ avait fourni un travail considérable et par tous les temps : dans la neige et sous le soleil brûlant ces « bonnes dames » de Périgotville étaient présentes.

Les évènements du 13 mai sont intervenus ensuite et un nouveau départ fut donné par la création du mouvement de Solidarité féminine dont la présidente est Mme Witzgall.

Dans cette deuxième période et aussitôt qu'une baraque (mise gracieusement à leur disposition par l'Armée présente dans le centre et après intervention du Capitaine Le Hay, Chef de la SAS) un ouvroir était créé.



SAS de Périgotville - Dehemcha

Localisation de la SAS de Périgotville - Dehemcha



Extraits Carte Michelin N° 172

Il fallait inculquer à ces dames du djebel et même du centre) qui n'avaient jamais tenu une aiguille dans leurs mains ou un tricot, etc. les rudiments de la couture et du tricot.

En plus, une séance de puériculture était décidée et fixée tous les samedis après-midi.

Dans les premiers temps, l'on aurait pu croire que cette innovation ne serait pas suivie mais il s'en est avéré autrement : non seulement les femmes assistent régulièrement aux séances de puériculture mais le jeudi, jour de repos pour les écoliers, les filles viennent en grand nombre.

Ce jour là on peut dire que le travail se fait en chantant, les enfants reprenant en cœur les chansons de notre folklore français, apprises à l'école.

Cette organisation parfaite a été obtenue grâce au concours de la SAS de Périgotville et de son chef le Capitaine Le Hay et par l'aide admirable et toute bénévole que tout simplement quelques dames du Centre ont tenu à apporter. Ce sont : Mme veuve Truffaut Léon, Mme Herbert, épouse de M. le Sous-Préfet, Melle Agoune Messaouda et naturellement leur Présidente, Mme Witzgall qui est présente à toutes les réunions.

Il ne reste qu'une chose à souhaiter : c'est que le mouvement s'amplifie et que d'autres résultats, plus concrets encore viennent s'ajouter au palmarès déjà brillant qui a été obtenu.



-- TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION --

ORDRE GÉNÉRAL N° 55

Par application des dispositions de l'Instruction Ministérielle n° 8500/CAB/DECO/FH et n° 890 EMA/BREH/R. du 3 Février 1955, le **Général de Corps d'Armée ALLARD**, **Commandant la 10^e Région Militaire et les Forces Terrestres en Algérie.**

accorde : **UN TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION A L'ORDRE** DE LA BRIGADE

à **Mme WITZGALL** Paulette, Marie, Léontine -

pour le motif suivant :

" Collaboratrice bénévole de la S.A.S. de PERIGOTVILLE, a participé volontairement chaque semaine depuis le 28 Mars 1958 à toutes les sorties qui ont été effectuées par la S.A.S. dans les douars BABOR - DEHEMCHA - SERDJ EL GHOU, en apportant, avec l'élan de son coeur généreux, du bien être et du réconfort aux populations les plus éprouvées.

A proximité des zones rebelles, parlant aux femmes musulmanes dans leur langue, elle a su les toucher dans ce qu'il y avait de meilleur en elles-mêmes, à les attirer toujours plus nombreuses aux réunions, à les aider et à s'en faire aimer.

Le 11 Septembre 1958, en particulier au Poste de la Côte 531 - Commune du BABOR - plus de 500 d'entre elles étaient présentes avec leurs enfants, ce qui constitue un fait sans précédent dans le TAKITOUNT.

Le 26 Septembre 1958, les 526 femmes de cette région où elle tenait son bureau de vote, sont venues déposer leur bulletin dans l'urne pour le référendum.

Son courage souriant, malgré le danger des itinéraires et les risques d'attentat, son désintéressement, l'efficacité humaine de son action, son patriotisme en font une auxiliaire précieuse pour l'Armée et un élément de qualité dans notre oeuvre de pacification. "

POUR AMPLIATION
Le Lieutenant-Colonel BARREAU
Chef du Bureau du Personnel



ALGER, le -- 2 FEV 1959

Par délégation
Le Général de Division NOGUEZ
Général Adjoint,

Signé : NOGUEZ



L'infirmier fait le tri des patients pour le médecin de la SAS.

Mme Witzgall est l'épouse de M. Henri Witzgall, Adjoint civil du Chef de la SAS de Dehemcha - Perigotville (Sétif-Kérrata) de 58 à 62, décédé.

Ce document est l'occasion de rendre hommage aux épouses des Chefs de SAS et autres personnels militaires ou civils qui ont bénévolement participé à l'action des Affaires Algériennes, particulièrement en faveur des femmes et des enfants du bled. Elles étaient souvent les premières européennes que ces populations aient rencontrées. Leur statut dans la société française avait une grande importance aux yeux des femmes musulmanes en tant qu'exemple concret. Elles furent des milliers...

SAS de Saint Hippolyte de Mosta

Préambule

A 82 ans, je ne pensais pas relater, un jour, mon séjour à Saint Hippolyte qui fut un temps fort de ma vie d'officier.

En effet, j'avais déjà eu le malheur, comme jeune officier Saint-Cyrien, de devoir replier, à deux reprises, le drapeau français.

La première fois, commandant de Compagnie à Saravane, au Laos, à trois reprises mes hommes (montagnards des hauts plateaux de la chaîne des Bolovens) m'avaient, après le cessez le feu, empêché de prendre l'avion pour rejoindre ma nouvelle affectation à Paksé. Cela m'avait valu, à mon arrivée, d'être sanctionné par le Colonel Commandant le Secteur, de huit jours d'arrêt pour mauvaise volonté. Ils me furent retirés le soir même après réflexion.

La seconde fois, instructeur à l'école des Élèves-Officiers marocains de Dar-el-Béïda, mon séjour fut brutalement achevé à cause de l'indépendance du Maroc.

Aussi, contrairement à la devise de Saint-Cyr, « *Ils s'instruisent pour vaincre* », je n'étais pas très chaud pour écrire une autre devise : « *Ils s'instruisent pour perdre* ». Je n'étais officier que depuis six ans.

Après la douloureuse fin de notre épopée africaine, j'avais essayé d'améliorer le sort de mes moghaznis, d'une part, en répondant positivement à plusieurs reprises à des demandes du Consulat d'Oran et du Ministère des Anciens Combattants et d'autre part, en réussissant à exfiltrer plusieurs d'entre eux de l'Algérie vers la France. Mais j'étais las de revenir sur les événements d'Al

jour, de recevoir un appel téléphonique de mon ancien adjoint, le Sous-Lieutenant Monteléon qui, cinquante ans après, avait pris la peine de me retrouver et de reprendre contact avec moi.

Par ailleurs, enfin, quand j'entends ou que je lis toutes les sottises ou les propos malveillants exprimés sur cette Algérie que nous aimons, par des gens qui n'y ont jamais mis les pieds, je pense que ma présence là-bas me donne le droit d'être un témoin authentique et de dire ce que j'ai vu et vécu.

C'est pourquoi, je me décide à rapporter très rapidement certains faits qui m'ont frappé à cette époque.

Mes débuts à Mascara

Venant des Affaires Indigènes du Maroc, je suis affecté aux Affaires Algériennes.

Cependant, en automne dernier, deux événements m'ont amené à changer d'avis.

Tout d'abord, notre camarade Daniel Abolivier m'a adressé téléphoniquement un véritable appel au secours pour le financement de l'association « les SAS » et je lui ai répondu favorablement. Ceci me donne l'occasion de lui exprimer mes remerciements, et sans doute celui de tous « les SAS », pour son action persévérante et son véritable apostolat.

Ensuite, j'ai eu la surprise, un

J'arrive donc en Algérie, en juillet 1957, avec une idée préconçue. Après ce que je venais de vivre, par deux fois en trois ans, je ne croyais plus au maintien de notre présence.

À Alger, je ne suis pas attendu, pas plus qu'à Mostaganem plus tard, ni qu'à Mascara.

Le Sous-Préfet de Mascara, Monsieur Distler, est à la tête d'une très grosse et ancienne Sous-préfecture qui sera d'ailleurs divisée en trois parties au cours de mon séjour : Saïda, Palikao et Mascara. C'est un Alsacien célibataire rigoureux et intègre. Dans mon désarroi, j'ai eu la chance de tomber sur un chef qui me convient et à qui je plais, je pense. J'ai ici l'occasion de lui rendre hommage. Cinquante ans après, nous nous fréquentons toujours.

La situation à Mascara est la suivante. Le Sous-Préfet a échappé à un attentat. Son adjoint, l'Administrateur des Services

Localisation de la SAS de Saint Hippolyte



Extraits Carte Michelin N° 172



Mostaganem Mascara (Aïn Toudjman)

Civils a été tué, son adjoint pour les SAS, un commandant est également tué. Deux Chefs de SAS sur trois sont à l'hôpital. Dans sa colère, le Sous-Préfet, soupçonnant des fuites a réduit au minimum le personnel de la Sous-Préfecture (sa secrétaire, Mme Lecœur, un adjoint des AA - l'Adjudant Chartier, une jeune attachée de préfecture, Melle Arexa, un policier téléphoniste M. Garcia et un couple musulman (le cuisinier et son épouse). Tout le reste du personnel a été renvoyé à la Commune Mixte.

J'arrive quelques jours après quatre nouveaux chefs de SAS prévus pour en créer de nouvelles. Trois d'entre eux sortent du stage long des A.A. à Alger : le Capitaine Sidot et les lieutenants Gourbat et Chinchon, le quatrième lieutenant Fernandez, Pieds-Noirs, Officier de réserve ayant fait la campagne d'Italie est volontaire. J'arrive donc en surnombre.

Le Sous-Préfet me prend sous sa coupe en remplacement du Commandant Marti décédé. Je loge à la Sous-Préfecture, prends mes repas avec lui et l'accompagne dans ses tournées et ses loisirs. Je deviens ainsi pratiquement son adjoint.

Une semaine environ après mon arrivée a lieu l'attaque de Mascara. Un samedi soir, une fusillade intense éclate. Simultanément sont attaqués la vieille ville de Mascara (la Médina de Bab Ali), la caserne de la Légion, le cantonnement de l'escadron de Gendarmerie Mobile de Saint-André et celui de la compagnie de Chasseurs de Saint Hippolyte. Ces deux cantonnements sont situés à deux ou trois kilomètres de Mascara et leur attaque avait pour but d'empêcher l'arrivée des renforts.

Après un moment de surprise, le bataillon de Légionnaires et les unités territoriales se reprennent

et les combats se déroulent toute la nuit à Bab Ali.

Le lendemain dimanche, à 16h00, le convoi Dublineau-Mascara est attaqué à son tour par les survivants des katibas.

Le Sous-Préfet s'étant absenté pour quelques jours à Oran, je le remplace. Alors que les blessés affluent à l'hôpital et à la clinique, je dois donner l'ordre au directeur de l'hôpital de fournir du sang à la clinique qui en est démunie, malgré les instructions qu'elle avait reçues. Ceci me vaut un mois après, sur plainte du directeur de l'hôpital, d'être traduit en justice pour abus d'autorité. Quelques mois plus tard, je serai absout par un non-lieu.

Après avoir réalisé leur attaque sur Mascara puis leur embuscade sur la route, les katibas se replient en direction de Relizane et sont décimées deux jours plus tard au combat de la Montagne Carrée où Artilleurs, Chasseurs, Légionnaires et Tirailleurs se côtoient pour donner l'assaut. Malheureusement, deux officiers de réserve et deux artilleurs y perdent la vie.

La SAS de Saint Hippolyte

Le Sous-Préfet m'avait prévenu que, lorsqu'un officier supérieur des Affaires Algériennes serait affecté à Mascara et que la pression des fellaghas serait moindre, il me chargerait de la responsabilité de créer une SAS à Saint Hippolyte. En réalité, je pense qu'il n'était pas pressé de me voir quitter en raison de la qualité de nos relations.

Aussi, j'ai profité des loisirs que me laissait ma présence à la Sous-Préfecture pour compulsier les archives de la Commune Mixte et en particulier, j'ai découvert qu'au cours du XIX^{ème} siècle et des pre-

mières années de la Guerre 14-18, des troubles s'étaient produits dans les Beni-Chougran réprimés par le Régiment de Chasseurs d'Afrique de Mascara et des tribus fidèles. Durant le travail de mise en carte de la population et de recensement que j'ai plus tard entrepris, lors de la création de la SAS, j'ai découvert que cette population se divisait en deux : d'une part les descendants des émeutiers qui étaient devenus des fellaghas et d'autre part, les descendants des tribus fidèles qui restaient neutres. Nous verrons plus tard que cette découverte me fut fort utile pour la découverte de renseignements.

Quelque temps s'écoule. Les enseignements du 13 mai 1958 se font sentir. Les responsabilités des militaires s'accroissent mais les relations restent bonnes entre la Sous-Préfecture et Secteur. Localement, tout se passe bien. En ce qui me concerne, les bonnes relations que j'avais avec l'Armée restent inchangées.

Le Colonel Pianelli et deux officiers de son Etat-Major, le Sous-Préfet Dissler et moi-même nous rendons cependant à Mostaganem et nous avons la surprise d'entendre, au milieu d'une foule enthousiaste, le fameux appel du général De Gaulle « *Tous ensemble de Dunkerque à Tamanrasset* ». Bien que nous soyons tous surpris, je change un peu d'opinion et me prends à espérer une solution pour les deux parties, d'autant plus que dans l'Oranie la rébellion commence à s'essouffler.

Le Sous-préfet est alors muté. Il devient secrétaire général de l'I.G.A.M.I.E d'Oran, chargé de la police et du maintien de l'ordre.

Avant de partir, il me charge de créer la S.A.S. de Saint Hippolyte, tout en restant à la Sous-préfecture. Cette S.A.S. couvre tout le bassin Sud de l'Oued Fergoug, soit

► les monts des Beni Chougran entre Dublineau inclus et Aïn Farès inclus via Saint Hippolyte et Saint André de Mascara.

Les premiers mois se passent dans un garage tandis qu'un bordj est construit sur l'aire de battage et sera inauguré et habité par moi quelque temps plus tard.

J'ai la chance d'embaucher du personnel de grande qualité. Mon comptable s'appelle Mirailles. C'est un colon d'Oued Taria ayant fait les campagnes d'Italie puis la Première Armée, mais contraint par les événements d'abandonner sa ferme. L'interprète Lopez vient d'être libéré de Service Militaire. Jeune célibataire, il m'est très précieux. Le radio Ben Soussan me quittera en cours de route et sera remplacé par un jeune libérable du 20^{ème} Chasseur, marié avec une jeune fille de Saint Hippolyte. Je récupère un ancien caporal de Tirailleurs Algériens Ali B. qui deviendra mon moqqadem. Lui et mes moghaznis me seront toujours fidèles.

Plus tard, mon assistante sociale et infirmière Mme Nogaret, un adjudant-chef Cantie, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien de la S.A.S. d'Arris et enfin le Sous-Lieutenant Monteleon viendront compléter le personnel. J'en profite pour leur rendre hommage et si certains d'entre eux me lisent, pour leur dire comment il est facile de commander des hommes qui appliquent la devise du Général Frère « *J'obéis d'amitié* ». Un seul petit problème : je n'ai jamais eu un jeune Sous-Officier, Sergent ou Sergent-Chef, pour commander le maghzen. Mais on ne peut tout avoir.

Comme je l'ai exprimé ci-avant, c'est avec une grande réticence que j'avais débuté ma

mission, mais l'étais militaire et j'obéissais. J'avais en tête les pertes militaires probables (et en particulier les appelés) et les déconvenues voire les massacres des Algériens qui nous suivaient. De plus, il y avait tous ces Pieds-Noirs et toute cette richesse accumulée par leur travail.

J'ai eu la chance de rencontrer deux hommes de grande valeur qui m'ont fait confiance, le Sous-Préfet Dissler, déjà cité et le Colonel de Pianelli - commandant la 8^{ème} Demi-Brigade et le Secteur opérationnel de Mascara.

J'ai donc décidé de me consacrer au renseignement, à l'action politique et aux relations publiques et en particulier, de conserver un contact étroit avec les militaires. Pour le reste, action sociale et humanitaire, soins aux populations, protection des travaux agricoles, j'avais le personnel qu'il fallait et tout a très bien marché. Pour les travaux publics (routes, fontaines, etc.) je disposais d'un conducteur des travaux publics compétent qui ne souhaitait travailler qu'utilement.

a) Action administrative S.A.S.

J'ai passé plusieurs mois à contraindre mes concitoyens algériens à se faire établir une carte de recensement à trois volets dont un pour l'intéressé. L'interprète Lopez photographiait toutes les femmes dévoilées. Plus tard, a commencé un travail très fastidieux mais indispensable : classer les habitants selon les villages, visiter et cartographier un par un chaque village et chaque maison ; ceci afin de repérer toutes les familles. Ceci me fut plus tard d'un grand secours.

Je passe, pour mémoire, sur l'organisation des élections et le référendum.

b) Action administrative locale.

À la suite de la dissolution de la Commune Mixte de Mascara, des communes plus réduites avaient été créées. J'ai été nommé Délégué Spécial (maire non élu) de deux d'entre elles (Ouled Kada et Sidi Dahou). J'ai embauché - et contrôlé - deux secrétaires de mairie musulmans, assuré la mise en place de l'État-civil, établi un budget annuel, assisté aux enterrements de soldats musulmans morts au combat, veillé à l'entretien de bâtiments publics (par exemple le marabout de Sidi Dahou) où se trouvaient les restes d'Ali Chekal).

Pour répondre aux contrôles militaires, l'obligation de porter sur soi une carte de recensement avait eu pour résultat de contraindre ceux qui vivaient dans l'illégalité d'obtenir un certificat de naissance. Aussi, chaque année, j'accompagnais le juge chargé de déterminer l'année de naissance des contrevenants. Certains des points de repère étaient les suivants : le barrage hydro-électrique du Fergoug s'étant brisé en 1931, il y avait ceux qui étaient nés avant ou après sa destruction. De même, il y avait ceux qui étaient nés avant ou après les cartes d'alimentation, c'est-à-dire 1945 etc.

Le percepteur m'avait procuré la liste des contribuables qui n'avaient pas payé leurs impôts. Aussi, à l'occasion de l'ouverture de chantiers de travaux, j'embauchais en priorité les personnes en infraction vis-à-vis de percepteur et procédais à une saisie-arrêt sur leur sa-



laire jusqu'à l'expiration de la dette. Cela avait pour conséquence de donner du travail, donc un salaire à de pauvres malheureux, de donner un sentiment de justice à l'égard de ceux qui étaient en règle, de manifester l'autorité régaliennne de l'État, de compliquer l'action des collecteurs de fonds fellaghas et enfin, d'accroître les recettes des budgets municipaux.

e) Action politique.

Ma mission était d'assurer la protection des populations vis-à-vis des militaires français et des fellaghas.

Au début de mon séjour, dès que je me rendais compte qu'une opération se déclenchait, je suivais les unités et je me présentais au PC pour prévenir de ma présence. Surpris, les militaires s'habituaient à me voir et m'intégrèrent très rapidement à leurs plans d'opération.

La 8^{ème} Demi-Brigade de Chasseurs faisait partie de la 5^{ème} D.B. venue d'Allemagne et, en 1957, beaucoup de militaires ignoraient ce qu'étaient les S.A.S., à l'exception de ceux qui ayant auparavant vécu au Maroc ou en Tunisie connaissaient les Affaires indigènes. Aussi, en 1957, militaires et S.A.S. durent apprendre à se connaître et à s'estimer.

Je profitais de ces opérations pour pénétrer dans les douars des zones non contrôlées, pour vérifier les cartes de recensement de la population, pour me faire connaître et pour contrôler et éventuellement sévir contre les exactions commises par des militaires désœuvrés restés à l'arrière (exemple : conducteurs de camions).

La confiance des administrés, la suppression des exactions militaires a fait que les fellaghas n'ont jamais exercé d'embuscade contre moi ni contre les moghaznis. Ces

derniers assuraient le guet et les patrouilles de protection des récoltes. J'ai su qu'à plusieurs reprises la population s'insurgeait contre les intentions d'embuscade des fellaghas.

d) Relation avec la population.

- Réouverture de l'école de Ouled Kada : en 1958, et avec l'aide de la population, l'école de Ouled Kada a été réouverte au prix d'un passage périodique du maghzen, pour inspirer la confiance.

- Ralliement des Amarias : au Nord de Dublineau, la fraction des Amarias avait complètement rejoint la rébellion. Toutes les nuits, des tireurs venaient harceler la Gendarmerie, créant l'angoisse parmi les familles des Gendarmes.

En 1958, je pus faire venir à Saint Hippolyte les habitants des Amarias pour les recenser, puis les transporter à Dublineau par camion militaire pour être reconnus par les militaires de cette localité. Ce transfert se fit au grand dam de l'Adjudant Dupuy, chef de la brigade de Gendarmerie locale, qui, reconnaissant quelques insurgés au passage, les fit arrêter. Cela allait contre mes plans. Aussi, les ai-je fait relâcher et cela a accru ma popularité. Le calme est revenu dans les villages, d'autant plus que j'avais fait construire une route (10 à 15 km) reliant par la montagne Saint Hippolyte à Dublineau via les Amarias.

e) Renseignements.

Sans aucune violence mais avec beaucoup de patience, j'ai pu repérer et découvrir, en zone non ralliée, un PC de région FLN contenant de nombreuses tonnes d'habillement, d'armes et munitions, de ravitaillement et je ne

sais combien de kilogrammes d'archives importantes. Régulièrement, j'obtenais de la population des renseignements car elle savait que, si je faisais prendre un rebelle, cela éviterait plus tard à l'Armée, de venir sur place et de détériorer leur village.

f) Relations avec les Pieds-noirs.

De nombreux colons habitaient à Saint-Hippolyte et s'accommodaient très bien de la présence sur place d'une compagnie de Chasseurs à Pieds du 20^{ème} BCP. Ils ont vu d'un mauvais œil l'arrivée d'une unité musulmane, mais les mois passant et les relations de bon voisinage aidant, tout se passa pour le mieux.

D'ailleurs, lorsque j'ai quitté saint Hippolyte, toute la population a assisté à un repas extrêmement convivial.

La fin de mon séjour

Vers la fin de 1959, le territoire de la SAS étant complètement pacifié, le 20^{ème} BCP nous a quitté et a rejoint l'Ouarsenis.

J'ai alors été désigné comme Commandant du Sous-Quartier de Pacification de Saint Hippolyte et j'avais sous mes ordres la maghzen, le commando de chasse et la harka du secteur avec en plus, l'intervention de la Légion de Mascara, si le besoin se faisait sentir. Un bataillon de pacification fut également créé (le 158^{ème} BI, je crois). En attendant sa mise sur pied, je reçus le renfort provisoire de dix soldats destinés à cette unité, venant de France et commandés par un sergent appelé et un caporal engagé. Ce fut à ce moment qu'une compagnie voisine me demanda du renfort pour l'aide à arrêter une katiba en provenance du Maroc. Je partis avec mon maghzen pour la rejoindre, à

► environ un kilomètre du poste, laissant la garde de la S.A.S. à une demi-douzaine de moghaznis et à ce détachement inexpérimenté. La katiba affolée traversa le barrage que nous avions formé et se heurta un peu plus tard aux hommes sortis de poste. Plusieurs de mes soldats furent blessés (le caporal engagé et des moghaznis) et évacués par hélicoptère vers l'hôpital de Mostaganem. Ils furent sauvés grâce au bon sens et à la loyauté des moghaznis qui les firent se coucher dans le ravineau longeant la route. Par la suite, cette « opération » valut à la S.A.S d'être choisie pour effectuer plusieurs opérations de bouclage.

Au début de l'année 1960, eurent lieu, à Alger, les premiers accrochages entre les Algérois Pieds-noirs et les Gendarmes. Entre temps, était arrivé à Mascara un Sous-Préfet venant de France, chargé comme beaucoup d'autres de reprendre la situation en main. Ce Sous-Préfet me fit appeler et bien qu'il disposât d'un Capitaine de Gendarmerie Territoriale, m'ordonna de recenser les armes détenues par les Pieds-noirs. Je refusais, car j'estimais que je n'étais pas fait pour cela. Il me demanda alors de quitter mes fonctions et je m'exécutais aus-

sitôt. Je ne le regrette pas car cela m'a valu de partir en Allemagne et de ne pas être présent en Algérie au moment du « putch ».

Je fus remplacé par un capitaine fraîchement arrivé de France. La fin de mon séjour à Saint Hippolyte n'était pas encore arrivée. En effet, trois ans plus tard, en juillet 1963, j'ai été réaffecté à Sidi Bel Abbès comme officier d'opération du 5^{ème} BI. Deux ou trois mois plus tard, à ma grande surprise, des Musulmans sont venus me trouver et m'ont demandé de revenir à Saint Hippolyte, m'assurant que j'y étais attendu avec impatience.

Je suis donc allé, à deux ou trois reprises, à Aïn Farès et Saint Hippolyte où il m'a été dit que la « Trik el Captan » était encore utilisée. Cette route rendait de grands services à la population, les taxis pouvaient l'emprunter pour accéder aux villages et les récoltes étaient transportées par véhicules et non plus par bourricots. De même, les sources se dénommaient toujours « Aïn el Captan ».

De juillet 1963 à mai 1964, j'ai également eu l'occasion de faire rentrer en France certains de mes anciens et de rendre service à plusieurs Pieds-noirs.

Je termine ce témoignage dont le mérite est d'être authentique. Sans doute sera-t-il difficile de trouver des témoins encore vivants qui pourront corroborer mes dires. Si par hasard certains vivent encore, ils comprendront la raison de certaines de mes actions et m'en tiendront compte.

J'ai conscience que ces lignes peuvent servir un jour, à des historiens, en leur montrant ce qu'étaient les relations locales franco-algériennes à cette époque.

Lorsque les spécialistes de la repentance et de la désinformation côté français et ceux de la dictature et de la corruption côté algérien auront disparu, l'Histoire montrera que les relations entre les hommes de bonne volonté étaient de grande qualité. Je dédie ce témoignage aux Français qui m'ont aidé et à tous les Algériens qui, spontanément m'ont soutenu. Ils furent très nombreux. Je me suis bien gardé de ne donner aucun nom afin que leurs descendants ne soient pas importunés. Je suis sûr que, dans le paradis d'Allah et parmi leurs houris, ils se rappellent encore leur « marabout » de lieutenant puis de capitaine. « Allah Akbar ». Dieu est grand, pour les Musulmans et pour les Chrétiens. ■

Ce que pensent... les Algériens

"S'ils est en Algérie, un domaine où l'effort de la France ne se discute pas, c'est bien celui de l'enseignement. On doit dire que l'école a été un succès certain. Les vieux maîtres, les premiers instituteurs, ont apporté toute leur foi pédagogique".

(Abderrahmane Fares)

"La scolarisation française en Algérie a fait faire aux Arabes un bon de mille ans".

(Belkacem Ibazizen)

"En un siècle, à force de bras, les colons ont, d'un marécage infernal, mitonné un paradis lumineux. Seul d'amour pouvait oser pareil défi... Quarante ans est un temps honnête, ce nous semble, pour reconnaître

que ces foutus colons ont plus chéri cette terre que nous, qui sommes ses enfants".

(Boualem Sansal)

"A son indépendance, nul pays extérieur au monde occidental, Japon et Afrique du Sud exceptés, ne disposait d'une infrastructure aussi développée que celle de l'Algérie".

(Bachir Ben Yamed - Directeur de "Jeune Afrique")

"L'œuvre de la France est admirable ! Si la France était restée vingt ans de plus, elle aurait fait de l'Algérie l'équivalent d'un pays européen".

(Propos d'un homme d'Etat syrien rapportés par Ferhat Abbas)



À l'autre bout du village, un autre grand bâtiment, l'école des filles. Elle venait d'être terminée quand la rébellion a commencé et n'avait donc jamais fonctionné. Une compagnie de l'armée française s'y installa !

En haut à gauche on peut

voir, dans le lointain la ville de Tizi Ouzou à vingt kilomètres.

Le bâtiment de la SAS n'est pas visible ; il est caché par le toit de tuiles. Le village d'où j'ai pris cette photo surplombait les bâtiments de la SAS, construits contre ceux de la Mairie, ancien " Centre Municipal ". Bien avant mon arrivée, en 1957, je crois, un événement effroyable s'était passé dans ce village d'Ait-Said-Ouzeggane.

La rébellion y tenait une réunion de responsables, la nuit. Une patrouille de l'unité d'Infanterie de Marine monta au village. La sentinelle de l'ALN qui s'était endormie se réveilla et tua d'une rafale de P.M. un certain nombre de militaires français. Ceux-ci étaient des Africains. Leur chef, Aspirant ou S-Lieutenant était Antillais. Il voulu contenir ses hommes mais ceux-ci le plaquèrent contre un mur en lui disant : si tu bouges on te tue aussi. Ils tuèrent alors tous les hommes trouvés dans le village, pour être sûrs d'avoir tué le responsable direct de la mort de leurs camarades. Ils n'épargnèrent qu'un infirme, qui, à leurs yeux, ne pouvait appartenir à la rébellion !

Je dois dire que malgré ce tragique événement, ce village, le plus proche physiquement de la SAS, était aussi le plus proche psychologiquement. Les enfants, en particulier, peut-être parce que l'absence d'hommes dans leur village, étaient les plus assidus à la SAS.

Après cet tuerie on ne fit plus monter dans la montagne kabyle de troupes de couleurs selon un système qui peut paraître curieux mais qui avait des raisons pratiques : les Africains supportaient mal le froid de la montagne et on les renvoyait donc en hiver au bord de la mer...

D.A.

Cette photo, prise par le chef de la SAS d'Irdjen, Daniel Abolivier, implantée dans le village de Tra-mait, Grande Kabylie, sur la RN n°15, en 1959, est intéressante : au sommet du village, la coupole de la mosquée, à droite un grand immeuble blanc, la Gendarmerie toute neuve construite sur un emplacement qui avait été réservé pour la construction d'un hôpital ! Je ne manquais pas d'insister auprès de mes administrés sur la responsabilité de la rébellion dans la substitution dans l'utilisation de ce bel emplacement au milieu du village !

Au milieu du village un grand bâtiment à toit de tuiles, « la Grande École » construite dans les années 1870, après la grande rébellion en Grande Kabylie, peut-être pour se faire pardonner la dureté de la répression... Cette école ne recevait que les garçons, il était impensable à l'époque de scolariser les filles... Le premier instituteur, directeur de l'école était alsacien et a sans doute eu une influence sur le style de la façade de l'école.

Presque en face de l'école des garçons se dresse un transformateur électrique blanc. Derrière cet édifice des rebelles se sont cachés pour dresser une embuscade à mon prédécesseur, l'Adjudant-Chef Étienne qui commettait l'imprudence de se rendre à la Compagnie tous les jours pour prendre son repas. Il était accompagné d'un jeune garçon, fils d'un officier musulman qu'on lui avait confié pour le mettre à l'abri. Quand il a vu l'adjudant-chef s'effondrer dans la jeep, il lui a pris son revolver et a fait feu en direction des rebelles qui se sont enfuis ! Il ainsi sauvé mon prédécesseur qui n'a cependant pu reprendre le commandement de la SAS d'Irdjen, ce qui m'a amené à Tamazirt !

Ce que pensent... les Algériens (suite)

"Si les Pieds-noirs n'étaient pas partis en masse, l'Algérie ne serait peut-être pas dans l'état désastreux dans lequel elle se trouve..."

(Malika Boussouf - Journaliste)

"Trente ans après l'indépendance, nous voilà ruinés, avec plus de nostalgiques que le pays comptait d'habitants et plus de rapetoux qu'il n'abritait de

colons. Beaucoup d'Algériens regrettent le départ des Pieds-noirs, s'ils étaient restés, nous aurions, peut-être évité cette tragédie".

(Boualem Sansal)

"La France a commis un crime : elle a livré le peuple algérien aux tueurs et aux assassins !"

(Ferhat Abbas - ex-leader du FLN).

Source C.D.F.A.

(Comité de Défense des Français d'Algérie et leurs Amis)

INSTANTANÉ SUR UNE ÉCOLE SAS

SAS DE YABOUS (BATNA-KHENCHELA) - 1962



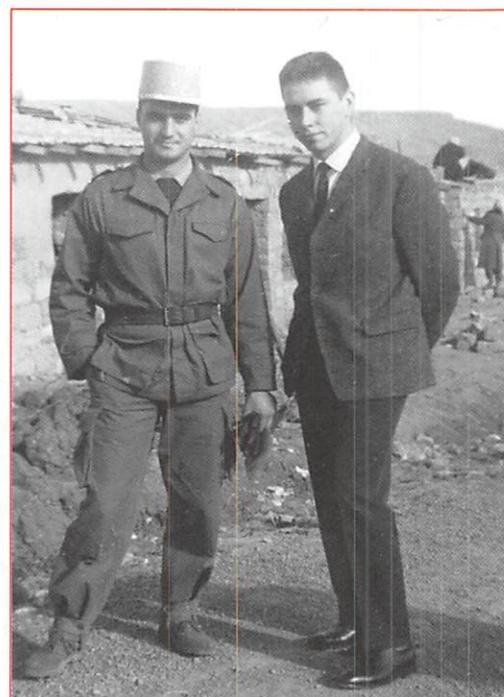
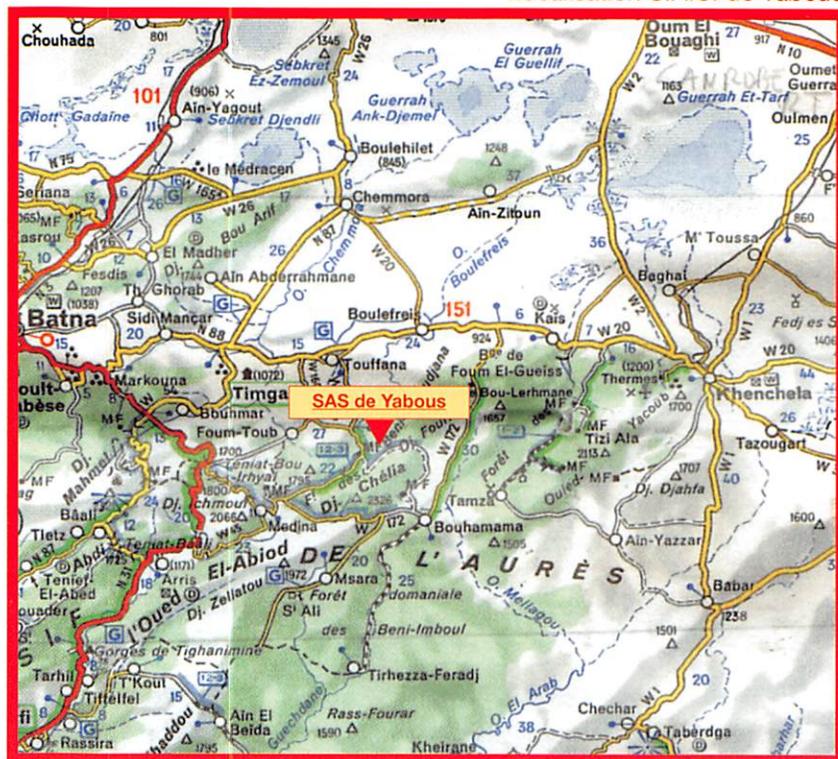
Un camarade instituteur, a envoyé, comme je l'ai demandé, une photo de sa SAS. en fait il s'agit de son école, occupée par la SAS de Yabous.

Le Chef de SAS, aspirant Musulman, et l'instituteur européen posent à l'occasion d'une fête musulmane. Ils symbolisent l'union pour une Algérie plus fraternelle...Yabous est située entre Toufana et le djebel de Chelia.



J'ai ajouté la photo du Sergent Chef de maghzen dont j'ai voilé le visage. Avec ses états de services et décorations, il a été mis en 1962 à la porte de l'Armée et a "rempilé" en France comme 2^{ème} Classe ! C'est grand , c'est généreux la F.....

Localisation S.A.S. de Yabous



Extraits Carte Michelin N° 172

ÇA S'EST PASSÉ COMME ÇA !

PAR DANIEL ABOLIVIER



Les média ont récemment rapporté avec insistance l'incident qui s'est produit en Afghanistan, quand des musulmans ont appris que l'Armée américaine avait brûlé des Corans.

Cela m'a rappelé un incident de même nature, mais heureusement de proportions bien plus réduite et sans conséquences.

Alors que je me rendais, comme chaque jour, au QG de la Compagnie locale, pour partager le repas de Midi avec mes camarades de l'Unité, mon attention fut attirée par un petit groupe de soldats européens, de retour d'une opération : ils se partageaient les pages colorées d'un grand volume ancien, un Coran ! J'intervenais pour arrêter cet acte de vandalisme. Les soldats ne firent aucune difficulté pour m'écouter ; ils ne se rendaient pas compte de la gravité de leur acte. Pour eux il s'agissait de se partager des souvenirs ! Ils avaient trouvé ce livre dans une kouba isolée dans la montagne et qu'ils avaient fouillée, en quête d'armes ou de provisions de l'ALN.

Je rassemblais les pages du Coran que j'apportais dans l'après-midi à l'imam de la mosquée de Tamazirt à qui j'expliquais ce qui s'était passé. L'imam n'en fit pas une histoire. Cela est une illustration des multiples facettes de l'action des Officiers « SAS ». Cela permet aussi de rappeler que la France avait respecté la religion musulmane en Algérie.

Cela me rappelle un autre souvenir concernant la mosquée de Tamazirt. Quand je suis arrivé dans ce grand village, en tant que Chef de SAS j'étais aussi « Délégué Spécial » (maire non élu nommé par le Préfet). Il n'y avait pas de municipalité depuis le début de la rébellion. Je n'ai jamais accepté d'organiser des élections car je ne voulais pas mettre en danger des habitants pro- français. Mon argument était : « *on ne vote pas tant qu'on s'entre-tue* ! ». Je m'intéressais à la vie de mes administrés et je demandais de visiter la mosquée. À l'entrée je demandais si je devais me déchausser. On me répondit : « *ce n'est pas la peine* » et cela me fit plaisir, mais on ajouta « *on lavera après* ! ».

Pour en finir avec cette histoire de mosquée, je signale que dans un autre de mes villages il y avait une mosquée très particulière. Quand elle fut construite, longtemps avant la rébellion, la municipalité avait le choix entre construire une mosquée ou un château d'eau. Finalement il fut décidé de construire une mosquée château d'eau ! Rien dans le Coran n'interdit une telle construction ! Cela illustre bien le caractère astucieux des Kabyles !

Je croyais avoir fini avec mes histoires de mosquée, mais non ! Il me revient maintenant que l'imam de Tamazirt avait une raison de ne pas se montrer trop rigide avec moi lors de l'histoire du Coran déchiré : je pense avoir déjà raconté que lors de l'arrivée d'un nouveau Capitaine de la Compagnie locale, cet officier avait arrêté un gamin, l'accusant de « faire le chouf » assis sur les marches de la mosquée d'où on avait une vue magnifique sur le cantonnement de la compagnie. Il ne savait pas que c'était le fils de l'imam qui prenait son « quatre-heures » en rentrant de l'école ! J'avais été à Fort-National délivrer le garçon. L'O.R du bataillon ne savait qu'en faire et l'avait simplement « mis au piquet » contre un mur et il fut bien content que je l'en débarrasse !

Départ de la Légion de Sidi bel Abbès

Relaté par un camarade « SAS » (dont je n'ai malheureusement pas noté le nom).

À la fin de la guerre d'Algérie, sa SAS étant fermée, il est reversé dans une unité et désigné pour remplacer la Légion Étrangère à Sidi bel Abbès.

À la cérémonie de départ de la Légion un défilé de la Légion a lieu en présence des autorités militaires et civiles.

Parmi ces dernières, tout d'un coup un officier s'esclaffe : « *Regardez, les Légionnaires pleurent !* » et ces Messieurs de rire en cœur !

Cela me fait penser aux Anes de Fort-National que notre camarade Vittoz à illustré dans le dernier bulletin. Mais les ânes n'étaient pas ceux auxquels l'on pense !

Un drame humain parmi des milliers

Un Harki se réfugie en France pour échapper au massacre de l'indépendance. Sa femme, sous la pression de sa famille, refuse de le suivre en France. Elle se remarie et garde les enfants du premier mariage. Très jeunes au moment du départ de leur père, ils ne le connaissent donc pas.

Le Harki se remarie en France. Des enfants naissent de ce mariage.

Les demi-frères et sœurs des deux côtés de la Méditerranée ne se connaissent pas !

Erratum

page 16
du Bulletin n° 37
il s'agit de :
Jean Louis Guyon
(1794-1878)
Chirurgien en chef
de l'Armée d'Afrique





Bibliographie

- **Commissaire de Police en Algérie (1952-1962)**

de Roger Le Doussal

Témoignage étayé d'un travail approfondi dans les archives ; éclaire sur un aspect essentiel de la Guerre d'Algérie, le terrorisme de tous bords, auquel un Commissaire de Police a été confronté. Vivement recommandé.

Riveneuve Éditions :

75 rue de Gergovie - 75014 Paris

www.riveneuve.com

1000 pages

30 euros

- **Un silence d'État - Les disparus de la guerre d'Algérie**

de Jean-Jacques Jordi

Écrire scientifiquement sur les disparus civils européens pendant la guerre d'Algérie, c'est lever le dernier tabou de ce conflit, c'est dire surtout ce que nous ne voulons pas entendre depuis près d'un demi-siècle : il y a eu beaucoup plus d'Européens enlevés et dont nous n'avons aujourd'hui aucune trace après les Accords d'Évian et après l'indépendance de l'Algérie, qu'en "pleine guerre" ! C'est

dire aussi que le FLN et l'ALN ont été les principaux acteurs de ces "disparitions" et qu'à aucun moment, leurs dirigeants n'ont désavoué ces pratiques. C'est dire enfin que le gouvernement français était parfaitement au courant des exactions perpétrées contre ses ressortissants sans intervenir autrement que par de vaines protestations. (extraits de la quatrième page de couverture).

Diffusion Belin ISBN :

978-2-9163-3

25 euros.

- **Pour l'honneur avec les Harkis**

C.D.L. Éditions.

- **De l'aventure à l'espérance**

Éditions Les Arènes.

- **La valise ou le cercueil**

Film

de Charly Cassan et

Marie Havenel

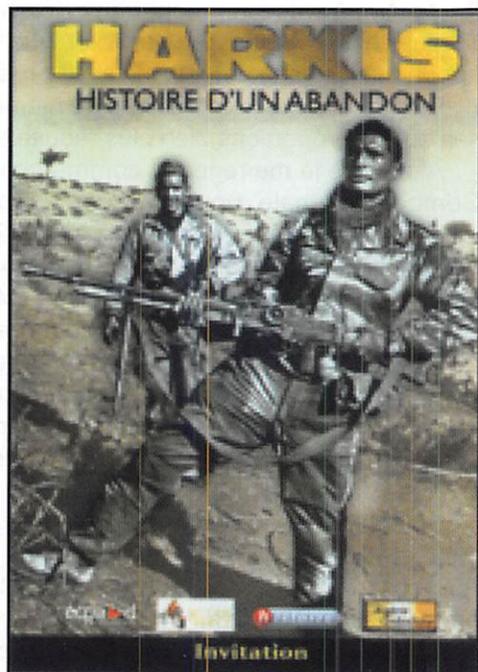
La véritable histoire des français

d'Algérie.

Contact : reportage34@yahoo.fr

tél. 04 67 2787 26

www.reportage34.skyrock.com



Harkis : Histoire d'un abandon

DVD à commander sur :

www.boutique.ecpad.fr

(jacquette : photo ecpa)

À PROPOS DU FILM "INDIGÈNES"

PAR M. BERTHAULT

Je n'ai pas aimé ce film, falsification délibérée de l'Histoire - présentant, Avec un grand succès - repentance oblige - les tirailleurs et goumiers comme de la chair à canon qu'on envoyait seuls à l'assaut sous le commandement d'un seul sergent métis, sous l'œil intéressé du général avec son Etat-Major, au loin sur son piton ; le capitaine, cdt de la Cie, restant lui à la base arrière pour assurer l'intendance et arbitrer les chikayas. (1)

Du journal de marche de la 3^{ème} DIA publié sous le titre de "La victoire sous le signe des trois croissants", j'ai tiré quelques extraits pour, sans illusions, tenter de rétablir un peu la vérité.

- **12 janvier 1944** : Le 3^{ème} RTA (tirailleurs algériens) à peine débarqué en Italie est envoyé à l'assaut du Monna Casale.

- À 7h30, le Lt. Renucci entraînant la 10^{ème} Cie à la baïonnette atteignait avec quelques tirailleurs le sommet du piton ais tombait aussitôt blessé par une rafale. Ses hommes le ramènent alors dans nos lignes avec cinq prisonniers.

- Quelques minutes plus tard l'aspirant Delafoyade enlevait à son tour sa section à l'assaut puis tombait sous les balles. Le sergent-chef Mayeux se porte à son secours avec sa section, réduit à la grenade et à la baïonnette les résistances allemandes mais tombe frappé à la tête par une grenade.

- Vers 7h50 le lieutenant Arnaudies qui commande la 9^{ème} Cie en remplacement du Lt Bouscary qui vient d'être tué, la lance à l'assaut à la baïonnette puis tombe grièvement blessé. Au même instant l'aspirant Dubreuil est également blessé à la tête de sa section.

- À 8h30 le S/Lt Piau, seul officier restant à la 10^{ème} Cie, s'élance avec trois tirailleurs.

Le Capitaine Gobillot qui remplace le cdt du bataillon tué au début de l'action, s'adresse alors en arabe aux cinquante survivants de la 9^{ème} Cie : "Vous n'avez plus d'officiers pour vous commander. Mais vous n'en avez pas besoin. Yallah !" A l'appel des sergents Boutatache et Boulala, du Caporal Boulaya, les



► tirailleurs repartent à l'assaut, rattrapent le Lt Piau et attaquent à la baïonnette et à coup de grenades. La cote 1220 est enlevée.

• **23 janvier** : A l'assaut du Belvédère
 - À 8h30 la 9^{ème} Cie du II^o bataillon est à l'assaut de la cote 470.
 - À 9h30 le Cne Denée tombe criblé de balles. Il a la force de crier dans sa radio : "Je suis blessé. L'objectif va être atteint. Je passe le commandement au S/Lt El Hadi". Celui-ci s'élance mais il a l'avant-bras emporté par un éclat d'obus. Il continue pourtant à entraîner la Cie. Il arrive au sommet mais reçoit alors une décharge de mitrailleuse. Il crie au tirailleur Barrel d'envoyer une fusée, puis il se redresse et tombe mort sur le piton conquis au cri de "Vive la France !".

Dans l'après-midi le Cdt Gandoët n'a plus de son bataillon que deux sections de la 10^{ème} Cie et quelques survivants de la 9^{ème}. Il rassemble ses hommes, fait mettre baïonnette au canon et, dans la nuit qui tombe, sous la pluie, réoccupe les pentes sud de la cote 470...

Et ce ne sont que des extraits des dix premiers jours de combat d'Unités qui vont remonter ainsi jusqu'en Allemagne...! ■

M. Berthault - L-Col (CH)
Artilleur du GT de Thabors
en Indochine -
Officier d'A.I. au Maroc
et SAS en Algérie.

(1) Les "indigènes" ont fourni à l'Armée d'Afrique : 173 000 hommes, Algériens, Tunisiens, Marocains, de tradition engagés volontaires, (les premiers régiments de tirailleurs ont été créés en 1841 et ont participé ainsi aux combats de Crimée, Solfé-rino, 1870, 1914-1918).

Les "européens", mobilisés, ont fourni 168 000 hommes soit un effort DIX fois supérieur à celui des maghrébins si on tient compte du nombre respectif de ressortissants.

Les pertes en morts et blessés ont été légèrement supérieures chez ces derniers.

Docteur Edmond STEU
 Médecine générale
 86 Boulevard des États-Unis
 03200 VICHY
 Tél. : 04 70 96 24 40
 1000 379 9532

Vichy le 24.IV.12

M. D. Aboliver
 Psdt "Le SAS".

Mon oncle le Président
 Cher Ami,

Je vous adresse le texte d'un papier rédigé lors du décès d'un Chef de SAS, "mon Chef", à Aïn Abid, homme remarquable et soldat d'honneur. Je vous prie d'envisager l'insertion ce modeste éloge dans votre bulletin; je crois que le Colonel Jean Boulze l'a mérité amplement. Avec mes remerciements ma cordiale amitié.

Steu

Colonel Jean Boulze, décédé récemment.



Décès du Colonel Bernard Moinet

Né à Pont Saint-Maxence le 5 septembre 1926, il est décédé le 5 mai dernier.

Officier Saint-Cyrien, il prend part à la campagne d'Indochine en 1949 à 25 ans. Il arrive en Algérie en 1959 et y restera jusqu'en 1962. Fidèle à son sens de l'honneur, il démissionne d'une Armée où il ne se reconnaît plus.

Homme d'engagement et de fidélité. Il ne cessera durant toute sa vie de témoigner, de dire et écrire sa révolte devant un abandon indigne. Son ouvrage "Ahmed connais pas" marquera à jamais tous ses lecteurs.

Un grand témoin disparaît.





*Le Sous-Préfet et les Officiers des Affaires Algériennes entre 1959 et 1962
de l'Arrondissement de Souk-Ahras, département de Bône.
(Photo envoyée par Guy Maurice L'Ecrivain)*

Le bulletin porte le numéro 38 de la série nouvelle créée en octobre 1994.
Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Réalisation : Danielle Gérard - tél. 01 34 62 95 76 - Impression : Vic Services - tél. 01 41 83 52 40
Dépôt légal : à parution